

Deux écoles pour garder les enfants de soignants

La Ville de Saint-Lô a fait un nouveau point sur le confinement lié au coronavirus, hier. Un service d'accueil a été mis en place pour les enfants des personnels soignants et des professionnels de santé (hôpitaux, cliniques, foyers socio-médicaux, maison de retraite...).

Ce service d'accueil est assuré dans deux écoles de la ville : Raymond-Brulé et l'Yser les lundis, mardis, jeudis et vendredis, aux heures habituelles. Un service de garderie est assuré le matin et le soir. Les familles qui souhaitent bénéficier de ce service d'accueil devront, au préalable, présenter un justificatif professionnel et contacter les directeurs d'école : à Yser, tél. 02 33 05 13 13, à Raymond-Brulé, tél. 02 33 05 60 44.

